

LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : LE SUIVI DES COURRIERS POSTAUX

Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le **Réseau Anti-Arnaques**.

Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de Martial, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

Martial utilise avec sérénité le site de **LA POSTE** qui lui permet de vérifier l'acheminement de certains courriers (envois recommandés ou plis envoyés en « suivi »).

Mais, un récent envoi a provoqué plusieurs doutes sur la qualité de la prestation : si la prise en charge de son courrier apparaît, sa distribution est absente, même après plusieurs jours. Il décide de laisser un commentaire d'insatisfaction, mais le temps imparti pour répondre aux questions et rédiger ses commentaires est insuffisant. Le voici rapidement déconnecté ! Il renouvelle sa démarche avec le même résultat ! Las, il contacte directement le 36 31 qui le rassure : son courrier est bien en cours d'acheminement et sa distribution apparaîtra tout prochainement sur le site internet

Le lendemain, Martial constate avoir reçu automatiquement durant la nuit une enquête de satisfaction à compléter. Malheureusement, le lien à utiliser n'est plus valable en raison du délai de réponse dépassé !

Décidément, conclut Martial, effectuer une réclamation en ligne auprès de **LA POSTE** relève du défi.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)